



Môtiers, le 24 octobre 2011

Concerne : **Rapport** en réponse à la motion **NeuchEole**

Deux ans après le dépôt de la motion, nous revoici donc à Boveresse pour le rapport et l'arrêté concernant *NeuchEole*. Nous remercions le CC et la fiduciaire pour ce rapport, qui décrit la situation neuchâteloise actuelle sur le dossier éolien, et qui nous propose clairement la création d'une structure fédérant les collectivités publiques afin de devenir un partenaire important en vue de l'exploitation de cette source d'énergie.

Nous n'avons pas la naïveté de penser que l'éolien est la solution pour sortir du nucléaire et atteindre l'autonomie énergétique, mais nous croyons qu'elle en fait partie tout comme le photovoltaïque, la géothermie, le bois, le biogaz, l'hydraulique, et surtout une meilleure gestion de notre consommation, qui passe par une ferme volonté de traquer le gaspillage et par les économies d'énergie.

Les Verts nous soutenons une politique éolienne faisant prévaloir l'intérêt général et qui soit respectueuse des habitants proches des parcs éoliens, du paysage et des milieux naturels. L'implantation vraisemblable d'ici quelques semestres de parcs éoliens demande que cela se fasse de manière planifiée, progressive, et respectueuse de normes adéquates concernant les distances aux lieux d'habitation. Après le premier parc, il faudra analyser la situation pour pouvoir en tirer les leçons.

Ce projet se veut le contre-exemple de ce que nous voyons se passer dans le canton du Jura, où priment les intérêts privés, où les habitants des villages et des Communes se retrouvent divisés sur le sujet des éoliennes, où les versements de sommes d'argent ressemblent plus à un système mafieux de graissage de mains qu'à de justes rétributions, où les personnes qui subissent des nuisances ne sont pas celles qui sont indemnisées, où il manque une réelle conduite coordonnée des projets, où le doute persiste de savoir si les politiciens impliqués dans ces projets travaillent plus pour leurs propres intérêts que pour ceux de la population.

A Neuchâtel, les signes émis par le Conseil d'Etat sur le sujet ne sont pas là pour nous rassurer. Les enjeux financiers sont importants, les promoteurs n'attendent que les feux verts de l'autorité cantonale pour déposer leurs demandes de permis d'implanter les parcs éoliens. A nous de leur montrer que nous voulons aussi être des acteurs incontournables de ces projets. C'est pourquoi nous tenons vraiment à ce que *NeuchEole* ait une participation majoritaire dans chaque projet en cours, ou au moins qu'elle puisse bloquer toute décision qui n'irait pas dans le sens de l'intérêt général et des communes.

On a pu lire ici et là que la création de cette société serait un déni de démocratie, puisque l'initiative intitulée «*Avenir des crêtes, au peuple de décider*» est pendante. Pour nous, il est indispensable que la population puisse s'exprimer sur le sujet.

Cependant, le fait que *NeuchEole* se crée maintenant va justement permettre à des mains publiques d'être prêtes au lendemain de la votation, et de jouer un rôle régulateur dans la jungle juteuse de la production énergétique. En dernier recours,

Agissons de manière responsable, respectueuse et solidaire

si le souverain de ce canton venait à décider que le sacrifice des crêtes ne se justifie pas et qu'il vaut mieux refuser l'éolien, chacun récupérera ses billes à ce moment-là, sans qu'une seule commune ne soit lésée ni mise sur la paille.

Sur les principes, les objectifs généraux et les motivations indiqués pour créer cette société, nous nous y retrouvons donc tout à fait. En particulier, les conclusions du rapport répondent de manière satisfaisante à nos préoccupations pour chercher à concilier des intérêts divergents, raison pour laquelle nous allons accepter le classement de la motion ainsi que l'arrêté pour créer *NeuchEole* et la contribution financière de Val-de-Travers avec les autres villes.

Concernant la structure proposée, c'est-à-dire une société anonyme avec des participations aux sociétés d'exploitation, ce n'est pas exactement celle que nous avons envisagée. En effet nous estimons que l'intérêt d'exploiter directement l'énergie éolienne par une société intercommunale est double : d'une part les collectivités publiques pourront avoir une meilleure maîtrise sur la production d'un bien essentiel, donc une autonomie et une plus grande sécurité d'approvisionnement en énergie propre, ainsi que des prix plus justes.

Vu le refus d'une loi cantonale sur l'énergie éolienne par le Grand Conseil et qu'aujourd'hui tous les sites retenus par le canton sont réservés par des développeurs étrangers au canton, la création de *NeuchEole* est le dernier moyen que nous avons pour garder une maîtrise sur l'exploitation de cette énergie. En tous cas, nous n'avons pas entendu de proposition plus avancée.

Compte tenu des moyens financiers disponibles, cette forme représente néanmoins une solution qui se veut pragmatique et réaliste. C'est lors de l'élaboration des statuts de *NeuchEole* que devront être discutés et affinés les objectifs et les modalités des engagements financiers.

Pour terminer, permettez-nous encore quelques remarques. Refuser la création de *NeuchEole* signifierait à notre avis donner plusieurs signaux politiques particulièrement négatifs :

- Le CG de Val-de-Travers ne serait pas prêt à prendre ses responsabilités pour sortir du nucléaire d'ici 2030 ;
- Le CG préférerait laisser carte blanche aux promoteurs privés, qui auront tout loisir d'imposer leur bon vouloir concernant les redevances et les su-sucres aux communes, qui dès lors se retrouveront fort démunies pour résister à la voracité des investisseurs ;
- Enfin, la tentation pour Val-de-Travers de vouloir partir seul accompagné d'un promoteur, mais sans les autres villes dans une sorte de « alleingang », serait irresponsable. Le manque de coordination et de vision suprarégionale serait pour nous synonyme de massacre annoncé du paysage. Rappelons qu'autour des crêtes du Vallon, les projets des promoteurs totalisent plus de 100 mâts. Le Vallon risquerait alors de devenir un véritable ghetto éolien, que notre seule commune n'est pas en mesure d'éviter sans l'appui des autres villes.

En revanche, accepter ce soir la création de *NeuchEole* est à nos yeux une réponse pour que la commune agisse de manière responsable, respectueuse et solidaire.

Pour Les Verts
au Conseil Général


Sergio SANTIAGO

Agissons de manière responsable, respectueuse et solidaire